

DEAL de Guadeloupe
Secrétariat général

Direction des ressources humaines

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Chargé(e) de mission « déchets / économie circulaire sociale et solidaire »

Voie d'accès	Durée d'occupation min-max
<p align="center">Contractuel Contrat à Durée Déterminée Recrutement conforme à la circulaire FP du 20/10/2016</p>	<p align="center">Poste à pourvoir immédiatement et pour une durée de 6 à 10 mois</p>
Catégorie d'emploi	Contractuel - spécialiste de la gestion des déchets – ingénieur ou technicien expérimenté
Famille(s) professionnelle(s)	Sécurité, prévention et gestion des risques
Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme	Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) Guadeloupe – Unité Territoriale des Îles du Nord.
Localisation	Poste basé à Saint-Martin
Vacance poste et motif recrutement	Renfort temporaire urgent lié à l'impact de l'ouragan IRMA sur les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy
Nom et fonction du n+1	Chef du service / Unité territoriale

Missions (raison d'être du poste) :

L'ouragan IRMA, d'une intensité sans précédent a provoqué des dégâts matériels majeurs sur le territoire des collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Les vents violents et les submersions marines sont à l'origine de nombreux déchets : encombrants (plus de 90 000 m³ de tout-venant et 20 000 m³ de tôles), épaves automobiles (près de 18 000 véhicules hors d'usage dont 30% non assurés) et des épaves de bateaux (plus de 800 dont 250 de plaisance pour la majorité non assurés), ...

Les événements dramatiques auxquels les deux îles ont dû faire face ont conduit à l'organisation d'une solidarité et à la mise en place de dispositifs de soutien à plusieurs échelles de temps dans lesquels le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire est fortement impliqué.

Pendant la phase de reconstruction, la gestion des déchets post-IRMA est une question prépondérante et nécessite une réponse rapide.

Le ou-la chargé(e) de mission « déchets / économie circulaire » sera en charge des politiques publiques de l'environnement, de l'énergie et des déchets sur les territoires de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Il ou elle accompagnera plus particulièrement Saint-Martin sur la mise en place de filière déchets dans le cadre d'une réflexion sur le développement d'une économie circulaire sociale et solidaire et recherchera des solutions techniques adaptées à la situation de l'île et réalisables réglementairement (le marché des déchets est en effet un domaine fortement réglementé).

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Le poste est basé à saint-Martin au sein d'une équipe de 5 à 8 personnes pluridisciplinaires. Il bénéficiera du soutien de l'ensemble des agents de la DEAL Guadeloupe. Des déplacements en Guadeloupe et à Saint-Barthélemy seront nécessaires.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

- **Mise en place avec la collectivité d'un plan de résorption des déchets exceptionnels**
 - Amélioration des modes de tri et collectes des déchets
 - Recherche de solutions technico-administratives pour le traitement local des véhicules hors d'usage et visant au maximum au réemploi local des pièces détachées puis le recyclage.
 - Recherche de solutions technico-administratives pour le traitement des bateaux de plaisance hors d'usage avec une réflexion concertée sur la création d'un chantier de déconstruction à court terme et de l'aménagement d'un chantier naval à moyen terme ;
 - Recherche de solutions pour le réemploi et recyclage des matériaux de déconstruction de bâtiments et déchets du BTP
- **Proposition d'actions de prévention dans le domaine des déchets**
- **Mise à contribution des éco-organismes dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs**

Activités principales :

- Appui et conseil à Mme la préfète déléguée et à la collectivité de Saint-Martin dans la gestion de crise des déchets post-catastrophe.
- Accompagnement la collectivité de Saint-Martin pour la mise en place d'une stratégie sur les déchets, en concertation avec les services de la collectivité territoriale, les responsables de l'Eco-Site VERDE et les acteurs concernés du territoire.
- Coordination de projets en relation avec Mme la préfète déléguée, la collectivité de Saint-Martin et les acteurs locaux pour la mise en place de filières « déchets » permettant le développement d'une économie circulaire sociale et solidaire.

Management :

Exercé dans le poste	Positionnement dans la structure
<i>Pas de management d'équipe mais un travail important, transversal, de management de projet</i>	<i>Rattaché(e) à la direction du service</i>

Relations internes et externes :

- DEAL, Préfecture, collectivité de Saint-Martin, BRGM, ADEME, experts et ministères,.
- Coordonnateurs de la mission interministérielle pour la reconstruction de Saint-Martin
- Représentants des éco-organismes, des entreprises de collecte, de traitement du domaine des déchets de Saint-Martin et plus largement des Antilles.
- Représentants des organismes du secteur des assurances, du BTP, etc ...

Le chargé(e) de mission travaillera en interaction directe avec les services de la DEAL Guadeloupe et l'ADEME.

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques	Connaissances techniques et réglementaires liées au traitement des déchets, compréhension des enjeux environnementaux, connaissances en développement économique et économie circulaire
Compétences transversales	Capacité à organiser son travail, capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles, sens des responsabilités
Compétences relationnelles	Travail en équipe, disponibilité et réactivité
Modes d'acquisition	Connaissances techniques si possible déjà maîtrisées, possibilité formations en immersion avec la DEAL Guadeloupe

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire :

Ce poste conviendrait à un(e) ingénieur(e) ou un(e) technicien(ne) expérimenté(e) sensible aux problématiques environnementales, maîtrisant la gestion de projet, ouvert(e) d'esprit et capable de créativité pour proposer des solutions adaptées. La formation le cas échéant nécessaire sera dispensée localement (définie en fonction de l'expérience du titulaire). Une bonne connaissance des institutions et acteurs de Saint-Martin ou de la Guadeloupe serait un plus.

Conditions de travail :

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
Bureau et poste informatique Véhicule de service en pool	Horaires et temps de travail précisés dans le contrat de travail.	Salaire et rémunérations négociés en fonction de l'expérience et de la qualification du candidat.

Candidature à adresser avant le 4 décembre 2017 8h00 (heure Guadeloupe) :

CV, lettre de motivation, disponibilité et prétentions salariales par mail à :

mps.dir.deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr

Contact administratif : M^{me} Aude KUBIK 0590 99 43 73